



JURISADOM

LE CSE DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 300 SALARIES



Public Visé :

Membres du CSE

Prérequis : Aucun

OBJECTIFS

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître précisément les droits et obligations du CSE de moins de 300 salariés
- Exercer pleinement ses attributions
- Assister efficacement les salariés

Durée : 2 jours (14h)

**Période : Toute au long
de l'année**

**Horaires : A définir avec
le client**

PROGRAMME

Mise en place et fonctionnement du CSE

- Les élections
- La composition du CSE
- L'assurance RC du CSE
- L'obligation de discrétion : que peut-on communiquer ou non aux salariés ?

Les moyens du CSE

- Les heures de délégation
- Les budgets : importantes évolutions issues de la réforme par ordonnances en matière de budget de fonctionnement et des activités sociales et culturelles (modalités de calcul...)
- La formation
- Les heures de délégation : nombre, nouvelles possibilités de partage et de report
- La liberté de déplacement pour pouvoir exercer son mandat
- Le local du CSE, Le règlement intérieur

Les réunions du CSE

- L'organisation et le déroulement des réunions
- L'ordre du jour : qui le fait ? comment le rédiger ? que doit-il contenir ?
- Le procès-verbal : qui le rédige ? que doit-il contenir ?
- Les Commissions du CSE

Les missions du CSE

- L'évolution économique et financière de l'entreprise
- L'organisation du travail et formation professionnelle
- Les consultations du CSE en matière économique et sociale, économique et sociale
- Le droit à l'expertise (désignation de l'expert, financement, contestation...)
- Le droit d'alerte en matière économique
- Quelles missions du CSE en matière de santé et sécurité au travail ?
- Les consultations du CSE en matière de santé et de sécurité
- Les enquêtes et inspections du CSE (accident du travail, maladie professionnelle, risque grave...)
- Le droit à l'expertise (désignation de l'expert, financement, contestation...)
- Le droit d'alerte en cas de danger grave et imminent
- Missions du CSE en matière de négociation des accords
- Quels accords d'entreprise ?
- Oui négocie ? référendum

**Modalité : Présentiel
intra entreprise**

Rythme : Continu

Lieu : Sur site Client

Coût de la formation

**880 Euros Nets de
Taxes/ jour formation**

**Formatrice diplômée,
spécialisée en droit du
travail et RH**

Moyens pédagogiques

**Remise d'un support et
accès à un espace
pédagogique en ligne**

**Pédagogie active et
participative**

Suivi d'exécution

**Signature des feuilles
d'émargement par demi-
journée par les stagiaires
et le formateur.**

**Salle de formation
équipée**

Méthodes d'Evaluation

**Evaluation à chaud et à
froid à 45 jours**

**Questionnaire de
satisfaction et une
attestation individuelle
de formation**

Renseignements

Me Christelle CHAPUIS

**4 rue Marconi 57000
METZ**

06.46.50.75.61

jurisadom@gmail.com

JURISADOM

SASU au capital de 6000€

Siren : 804 359 131

**Déclaration d'activité :
41570342857**

Code NAF : 8559A